gières info

bulletin municipal d'informations de Gières n° 458
mai
juin
2025

Un budget tourné vers l'école publique

DGS Menuiserie
DAVID GIROUD-SUISSE
8 rue Charles Morel
38420 DOMÈNE
✆ 07 82 34 00 41
contact@dgsmenuiserie.fr

Matériel industriel de balayage
Location de balayeuses-raboteuses
MiB
Boîte Postale N°3 - ZI LE BRESSON
38660 LE TOUVET - 04 76 08 42 42

Carrosserie ROVIRA
Réparations toutes marques
Pare-brise
Toutes assurances
13, rue de la Libération
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 89 33 80 - carrosserie.rovira@wanadoo.fr

imprimerie des Ecureuils
3, rue de Mayencin - ZI - 38610 GIÈRES
Tél. 04 76 42 11 92 - E-mail : imp.ecureuils@wanadoo.fr

Benoit Bertet
MUSIQUE
Vente et réparation
d'instruments à vent & pianos
✆ 04 76 89 40 40
www.bertet-musique.com
Mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h
1 bis avenue Esclangon - 38610 GIÈRES

Ecole et Collège privés Don Bosco
Tél. 04 76 89 42 59
De la maternelle à la 3e
LV1 Anglais - LV2 Espagnol - Italien
Section Bilingue Anglais/Allemand de la 6e à la 3e
Classes de 6e à dominantes "7e Art, Archéologie, Patrimoine, Montagne, Ludosciences" et Classe de 4e à projet "Ouverture sur l'Europe"
Catéchèse - Études dirigées
Demi-pension, garderie et étude jusqu'à 18h
19, rue de la Plaine - 38610 GIÈRES - www.don-bosco-gieres.com

Laurent MARON
RÉNOVATION ET TRAVAUX DIVERS
Fenêtres - Pvc/alu/bois
Volets roulants - Carrelage
Placo - Plomberie - Électricité
Aménagement intérieur
13, rue Wilson - 38610 GIÈRES - ✆ 06 70 48 77 39

Restaurant LE 2002 Uriage
DÉJEUNER EN TERRASSE
ENTRE AMIS OU EN FAMILLE

TERRASSE AU CŒUR D'UN PARC DE 12 HECTARES
OUVERT À TOUS 7J/7
FORMULE 21 € & MENU 25 €
GOLD D'URIAGE - 09 62 50 47 89
COM@GOLFDURIAGE.COM

AGI
Association Intermédiaire Grésivaudan
Vous êtes à la recherche d'un emploi ?
AGI recrute des candidats motivés pour plusieurs postes :
Entretien des locaux, Agents périscolaires, Garde d'enfants, Agents espaces verts, etc.
Nos équipes de professionnels sont là pour vous accompagner dans votre projet et vous aider à trouver l'opportunité qui vous correspond.
Contactez-nous au 04 76 77 76 77 - direction@agi-domene.fr
www.agi-domene.fr

édito

« Espérons que le cas Vencorex invitera à un sursaut »

Le tissu industriel du bassin grenoblois se caractérise par la cohabitation entre secteurs de pointe, comme les bio et nano-technologies, et activités plus traditionnelles, au premier rang desquelles figure la chimie.

Dans ce secteur, éminemment stratégique, les entreprises se confrontent à une conjoncture économique très défavorable. Les acteurs de la chimie pâtissent en effet de coûts de production supérieurs à ceux de leurs concurrents asiatiques ou américains, en raison notamment d'une facture énergétique comparativement plus élevée. Ce désavantage se double aujourd'hui de perspectives qui ne sont guère réjouissantes : devant composer avec un marché déjà sur-capacitaire, les producteurs français et européens devront en plus faire face, dans les prochains mois, à une concurrence accrue de la Chine, privée d'accès au marché américain et qui cherchera donc à écouler ses productions sur le marché européen.

Actée par le tribunal de commerce de Lyon le 10 avril dernier, la liquidation de la plupart des activités de Vencorex, acteur central de la chimie grenobloise, est parfaitement révélatrice de cette situation qui, d'après France-Chimie (la principale organisation professionnelle du secteur) met en péril une cinquantaine de sites français et entre 200 et 300 sites européens.

Se pencher sur le cas de Vencorex permet de comprendre que de telles faillites industrielles sont lourdes de conséquences, au plan local comme national. Vencorex occupait en effet une place stratégique à plusieurs titres.

Par la nature de ses productions d'abord : des molécules qui, après transformation, servaient dans des secteurs touchant directement à la souveraineté nationale : défense, nucléaire ou aérospatiale.

Par son imbrication dans la filière de la chimie locale ensuite. L'effet domino tant redouté affecte d'autres entreprises dont Vencorex était un important fournisseur. Ainsi en va t-il d'Arkema, qui en dépendait pour son approvisionnement en sel et qui a annoncé, le 21 janvier, devoir se séparer de près de la moitié de ses 344 salariés.

Enfin, par son importance pour la vitalité économique de nos territoires ; il nous faut ainsi craindre les plans sociaux annoncés, qui concerneront 600 employés dont certains peineront à se reconvertir et se retrouveront précarisés.

Appauvrissant des familles, dont certaines sont Giéroises, les fermetures en cours priveront également nos collectivités des recettes fiscales générées par ces activités industrielles. Pire, ces mêmes collectivités devront sans doute régler la note de la dépollution des installations abandonnées : 1 milliard d'€ pour les seuls 120 hectares de friches industrielles de Vencorex ! De quoi regretter amèrement que les opérateurs des plateformes chimiques françaises ne soient pas légalement contraints, contrairement à leurs homologues allemands, de constituer des provisions financières substantielles pour faire face à ces coûts faramineux. Reconnaissons toutefois que cela renchérirait d'autant leur production…

À l'heure de la *"start-up nation"*, le peu d'empressement de l'État et de l'Union Européenne à se saisir de ce dossier confirment que l'industrie lourde n'est pas à la mode. Il est vrai qu'il est tentant de se débarrasser d'installations dont le fonctionnement n'est jamais sans risque sur l'environnement ou la santé des populations, en oubliant au passage que ce risque est sans doute mieux contrôlé ici qu'il ne le serait ailleurs. Il est encore plus vrai que, malgré un contexte plus pressant que jamais, l'UE et ses États membres ne semblent pas encore pleinement convaincus de la nécessité de construire leur autonomie dans certains secteurs stratégiques. La crise sanitaire traversée en 2020-2021, avait pourtant montré combien il pouvait être dangereux de dépendre de molécules pharmaceutiques fabriquées sur d'autres continents…

Mais ce n'est pas le rôle des élus locaux que de trancher ces débats. Ce qui restait en notre pouvoir était d'apporter un soutien plein et entier au projet porté par les salariés de Vencorex de reprendre l'entreprise sous forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Votée en conseil municipal le 3 avril, une délibération engageait la ville de Gières à participer, de façon symbolique, au capital de cette SCIC. L'initiative des salariés a été stoppée nette par le tribunal, faute d'un soutien suffisant de l'État… encore lui ! Espérons désormais que le cas Vencorex invitera à un sursaut et une mobilisation générale pour stopper la réaction en chaîne.

Pierre Verri,
maire de Gières

sommaire

©Clara Goubault/Grenoble Alpes Métropole

édito | 3

« Espérons que le cas Vencorex invitera à un sursaut »

repères | 5

La chaufferie-bois du clos d'Espiés déjà récompensée

culture | 8

Du cinéma, des bulles et une fête de la musique qui tombe le 21 juin

dossier | 11

Malgré un contexte tendu, la municipalité maintient le cap et a voté un budget 2025 tourné vers l'école publique et les économies de gestion

éducation | 14

Une nouvelle carte scolaire à la rentrée

ehpad | 15

L'Ehpad ouvrira en novembre

focus | 16

Illusions d'optique pendant la semaine "différences"

asso's | 22

L'USG va fêter ses 90 ans d'affiliation à la FFF

numéros d'urgence

Police municipale : **04 76 89 69 19** (renvoi sur portable)
Police nationale : **17**
Médiateurs : **07 88 63 82 29**
N° Verts de la Métro :
Voirie : **0 800 805 807**
Déchets ménagers : **0 800 500 027**

Sapeurs-pompiers : **18**
Samu : **15**
Urgence Gaz : **0 800 47 33 33**
Urgence Électricité : **0 972 675 038**
Appel d'urgence européen (portable) : **112**

Sans abri : **115**
Enfance maltraitée : **119**
Enfants disparus : **116 000**
Stop Djihadisme : **0 800 00 56 96**
Centre anti-poison Lyon : **04 72 11 69 11**

gières
Mairie de Gières
15, rue Victor-Hugo
38610 Gières
Tél. 04 76 89 36 36
Fax 04 76 89 69 11
www.ville-gieres.fr

Directeur de la publication **Pierre Verri** | Directeur-adjoint **Vincent Mercier.**
Comité de rédaction **Vincent Mercier**, **Justine de Loubens**, **Mickaël Guiheneuf**.
Rédaction, couverture et photos (sauf mention contraire) **Jean-Yves Colin**.
Photo de couverture, design graphique et mise en page **Pierre-Jean Daganaud.**
Distribution Mairie de Gières | Dépôt légal mai 2025

Imprimé par l'imprimerie des Écureuils à 4 200 exemplaires sur papier 100 % recyclé, sans chlore

repères

Service national

Les jeunes filles et garçons **nés en avril, mai et juin 2009 doivent se présenter à l'accueil de la mairie avant le 30 juin 2025**, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire.

Visite de quartier

Le samedi 21 juin, c'est dans les quartiers du Pied-de-Gières et du Japin que les élus et services déambuleront pour la 2e visite de quartier de l'année, à l'Est des rues du Moiron et de la Fontaine. Tous les Giérois ont rendez-vous à 9h30 à l'espace Suzanne-Noël pour le café d'accueil, avant la déambulation à la rencontre des riverains de 10h à midi.

Jobs d'été

Les jobs d'été sont ouverts aux Giérois de 17 à 20 ans et non-étudiants (priorité aux 17-18 ans) pour une semaine à plein temps ou deux semaines à mi-temps dans les services municipaux. Les documents (fiche de renseignements à télécharger sur www.ville-gieres.fr, CV et lettre de motivation) **sont à déposer au service des ressources humaines (mairie) avant le jeudi 15 mai**.

Chantiers jeunes

Pour les Giérois âgés de 16 ans révolus, les chantiers jeunes (une semaine de travail à mi-temps au service espaces verts) se dérouleront sur deux périodes, du 21 au 25 juillet et du 18 au 22 août. Ces chantiers sont rémunérés en chèques-vacances. **Les candidatures sont à déposer à Gières jeunesse avant le mercredi 28 mai**.

Fermeture de la mairie

En raison du pont de l'Ascension, les services administratifs (mairie, CCAS et service technique) **seront fermés le vendredi 30 mai**.

Baromètre vélo

Votre commune est-elle cyclable ? Faites connaitre votre avis sur la mobilité à vélo en répondant au 4e baromètre de la Fédération des Usagères et usagers de la Bicyclette (FUB), ouvert aux contributions jusqu'à fin mai 2025 sur https://barometre.parlons-velo.fr.

Le CME fait son vide-grenier

Après le ramassage de déchets et le jeu inter-générations *(voir nos pages* Focus*)*, ce vide-grenier sera l'une des dernières actions de leur mandat. Il se tiendra le **samedi 14 juin, de 8h30 à 15h30 place de la République** (repli dans la cour de l'école en cas de pluie), et la recette des emplacements et de la buvette sera versée à la SPA du Dauphiné. **Inscription au service périscolaire, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h à la mairie. Infos au 04 76 89 69 04**.

Chaufferie-bois du clos d'Espiés

À peine en service et déjà récompensée !

Alors qu'elle accuse à peine plus de quinze mois de fonctionnement, la chaufferie-bois du clos d'Espiés, qui chauffe au bois déchiqueté des bâtiments municipaux (centre technique, Maison de la petite enfance, clos d'Espiés) ou privés (Routens Évolution), et à terme la future école maternelle, **a reçu la médaille d'argent du 3e concours national "J'aime ma chaudière-bois"** organisé par le Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie. Le projet a été salué par le jury autant pour son habillage (*« une chaufferie-bois construite en bois »*), ses performances (- 80 % d'émissions de CO2) et sa gouvernance locale et partagée, via ForestEner et Energ'Y Citoyenne *(voir notre édition de janvier-février 2024)*.

Permanences

- ***Agence locale de l'Énergie et du climat (ALEC)*** : à l'Espace Info Énergie de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 14 00 10**.
- ***Architecte-conseil CAUE*** : le 3e jeudi matin du mois, au service technique, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 48 20.**
- ***Avocat-conseil*** : le dernier vendredi matin du mois, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.
- ***Conciliateur de justice*** : à la maison communale de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au 0**4 76 60 73 73**.
- ***Permanence administrative (mariage, Pacs, baptême civil)*** : le mercredi matin et le vendredi après-midi, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 3**6.

État-civil

Naissances

MARS 2025
Helin Harzallah, le 30.

Mariages

MARS 2025
Aurélie Trouilloud et Zakaria Aboubakr, le 20.

AVRIL 2025
Hui-Hsuan Chen et Hugo Rey, le 5.

Décès

FÉVRIER 2025
Geneviève Quantin, le 15 ; Robert Reveniau, le 18 : Martial Lévy, le 24 ; Frédy Goubard, le 25 ; Gisèle Grunberger épouse La Bonnardière, le 25 ; Rose Maldera veuve Diaferia, le 26 ; Jean-Marie Zarb-Cousin, le 26 ; Rose Vangi veuve Strippoli, le 28.

MARS 2025
Roland Vacaresse, le 5 ; Vera Alves Sousa épouse Pereira Magalhaes, le 18 ; Annie Laurent épouse Bouvier, le 23.

AVRIL 2025
Christophe Simonian, le 3 ; Aniela Latanski veuve Ferrier, le 11.

Soyons acteurs de notre quotidien

Propriétaires de chiens, soyez respectueux des autres Giérois et des agents en charge de la propreté urbaine et des espaces verts ! Montrez votre civisme !

Vos 2 obligations principales dans l'espace public :

- Tenir votre chien en laisse, sous peine d'une contravention pouvant aller jusqu'à 150 €
- Ramasser les crottes de votre animal dans les parcs ou sur les trottoirs, sous peine d'une contravention de 68 €.

Les policiers conduiront des opérations de vigilance dans les semaines à venir.

Brèves

Petite enfance

La crèche familiale recrute un(e) assistant(e) maternel(le) pour intégrer son équipe. Le candidat doit habiter Gières. Il travaillera pour le compte du CCAS et sera encadré par la responsable de la crèche familiale, et accueillera à son domicile les enfants qui lui seront confiés par le CCAS selon les modalités et horaires définis par celui-ci. **Candidature à envoyer au service des ressources humaines de la ville de Gières**.

Sophrologie

Les ateliers gratuits de sophrologie de Sandrine Délivry, mis en place par le CCAS pour les Giérois·e·s âgé·e·s de plus de 60 ans à la résidence Roger-Meffreys, se dérouleront **en mai les mercredis 14 et 28, respectivement à 17h et 16h**.
Inscription et renseignements à la résidence, tél : **04 76 89 30 30**

Taï-chi-chuan

Un autre activité de relaxation et de détente par des exercices physiques, via le *taï-chi-chuan*, une gymnastique douce reposant sur des mouvements lents et délicats pour tous, a été mise en place à la résidence Roger-Meffreys. **Les séances de mai sont programmées les lundi 5, 12, 19 et 26, à 18h, et les mercredi 7, 14, 21 et 28 à 10h**. Inscription et renseignements à la résidence, tél : **04 76 89 30 30**

Canicule

L'été est bientôt là, avec la potentialité de grosses chaleurs. Les Giérois les plus âgés et/ou les plus fragiles sont invités à se faire connaitre auprès de **Jeanne Barbier,** référente gérontologie-handicap du CCAS, au **06 14 81 23 01**, pour être inscrits dans le registre canicule. Ils pourront bénéficier d'une attention particulière (contacts réguliers, accueil dans un lieu rafraîchi à la résidence-autonomie Roger Meffreys...).

Aidants

Une conférence et des ateliers

En partenariat avec les villes de Domène et du Versoud, le CCAS de Gières propose :

une conférence intitulée "Les droits, aides et démarches administratives pour mon proche âgé, malade ou en situation de handicap", à destination des aidants familiaux, qui abordera les soutiens envisageables pour optimiser la prise en charge (lundi 5 mai à 18h30 à la Maison des Seniors du Versoud, 17 rue de la Résistance, entrée libre).

9 ateliers coaching qui ont pour but de prendre du recul sur sa posture d'aidant tout en identifiant ses capacités et son potentiel au travers d'échanges collectifs. Ces ateliers se dérouleront à la Meije, 30 place de l'Église au Versoud, un jeudi sur deux, de 14h à 16h30, à compter du jeudi 22 mai et jusqu'en décembre (pas d'ateliers en juillet et aout).

Pour ces deux ateliers gratuits, Inscription auprès de Jeanne Barbier au 06 14 81 23 01

Horaires et permanences

ACTIOM (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), le dernier mardi matin du mois, sur rendez-vous à prendre au ***04 76 89 69 04***.

Aide administrative et démarches en ligne : sur rendez-vous à prendre au ***04 76 89 69 04***.

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise/ Mife Isère : le mardi matin, à l'espace Marie-Reynoard, sur rendez-vous à prendre au ***04 76 24 02 45***.

Café des aidants : un mardi par mois, de 14h à 15h30, salle du Platane, *voir notre page* Agenda.

CCAS : ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 13h, l'après-midi sur rendez-vous à prendre au ***04 76 89 69 04***.

CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) : le 2e mercredi du mois, de 16h30 à 17h30, à l'espace Marie-Reynoard.

LAEP (Lieu d'Accueil Parents-Enfants) : le mardi de 8h45 à 11h15, à la Maison de la petite enfance.

Mission locale : le mardi après-midi hors vacances scolaires, en mairie, sur rendez-vous à prendre au ***04 76 51 00 49***.

Puéricultrice PMI : les permanences se déroulent désormais au Service Local de Solidarité (SLS) de St-Martin-d'Hères le lundi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 11h, et au CCAS de Domène le jeudi de 9h à 11h, renseignements au ***04 38 37 41 10***.

Logement

Un atelier d'information pour les locataires

L'association CLCV (Consommation, Logement et Cadre de vie), qui informe et accompagne les particuliers dans le règlement de leurs litiges et défend l'intérêt collectif des consommateurs et usagers auprès des pouvoirs publics, tient depuis plusieurs années une permanence mensuelle à Gières, qui se déroulera à partir de la rentrée prochaine dans la salle du Platane.

Elle organise une réunion d'information à l'attention des locataires, pour les informer de leurs droits et devoirs quant à la relation avec le bailleur ou le syndic, aux charges, aux relations de voisinage, aux espaces collectifs... Une autre réunion d'information, cette fois relative à la copropriété, se tiendra à la rentrée. **Mardi 24 juin, de 17h45 à 20h, à l'espace Marie-Reynoard, entrée libre**

"Les ateliers de José"

Travailleur social recruté au CCAS depuis 1 an, José Branco propose aux Giérois des ateliers gratuits et ouverts à tous.

Cantine conviviale — On se retrouve un vendredi matin sur deux en ce début d'été pour la cantine conviviale de Gières. Nous cuisinerons ensemble avant de partager le repas (**vendredis 13 et 27 juin, et vendredi 11 juillet de 10h à 14h à l'espace Marie-Reynoard**) inscription à l'accueil de la mairie et du CCAS, ou au **04 76 89 86 83**, places limitées, apportez votre tablier.

Pause café — La Pause café fait son retour en cette fin d'année scolaire. Nous nous retrouvons pour discuter de sujets variés autour d'une boisson chaude, et pour partager des activités de loisirs selon les envies du groupe (**jeudis 5 et 19 juin, de 14h à 16h à l'espace Marie Reynoard**, sans inscription).

Balade nature — Le CCAS de Gières et l'Incongrue vous proposent une balade nature printanière pour observer les arbres et les oiseaux, avec les bénévoles de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux et pour la biodiversité) et les services extérieurs de la commune. Au départ de la grange Michal, nous partirons sur les berges de l'Isère pour une visite de l'Arboretum du campus. L'après-midi sera clôturée par un goûter partagé dans le parc Charly-Guibbaud. Une après-midi chaleureuse pour toutes les générations (**mercredi 28 mai, de 14h à 17h, rdv devant la grange Michal**, sans inscription).

Quizz au Marché — Le CCAS de Gières se joindra cette fois encore à l'Incongrue et sa remorque mobile sur le marché de la place de la République, pour animer un quizz et des échanges autour du genre et des nouvelles conceptions qui peuvent bouleverser nos représentations (**mercredi 11 juin de 10h à 12h, place de la République**).

M RÉSO Plus de 4 000 places P+R sur le réseau

Depuis la rentrée 2024, les transports en commun de l'agglomération et ceux des territoires voisins du Grésivaudan et du Voironnais ont fusionné pour donner naissance à M réso. Outre une nouvelle organisation des lignes et l'unification des tarifs, ce nouveau réseau a pour mérite de multiplier les parkings-relais, à partir desquels il est possible de rejoindre l'agglomération en bus et/ou tramway depuis des points aussi éloignés que Rives ou Pontcharra ; désormais, ce sont plus de 4 000 places de stationnement qui sont inclues dans le dispositif, même s'il sera plus rapide, de ces villes les plus éloignées du réseau, de prendre le TER plutôt que le bus.

Pour les Giérois, le P+R de la Plaine des sports, pour ne prendre que celui qui est implanté dans notre ville, est une bonne solution si vous voulez éviter les embouteillages et la recherche d'une place de parking, faire des économies de carburant et de stationnement et réduire votre empreinte carbone. Il est implanté en face du stade Paul-Bourgeat, au terminus de la ligne B de tramway, laquelle donne accès au centre ville de Grenoble en 1/2 heure via notamment le campus (4 arrêts) et le Centre Hospitalier Universitaire (3 arrêts). Pour ceux qui veulent se rendre à proximité de l'une des gares ferroviaires du territoire de la Métro, rappelons ici qu'un titre de transport M réso "Métro" permet de circuler sur le réseau TER, ce qui assure un accès à Échirolles en 5 minutes, à Grenoble en 10 minutes.

Comment ça marche ?

Pour les P+R en libre-accès, généralement les plus éloignés et implantés à proximité des gares, l'entrée et la sortie s'effectuent librement, sans barrière. Seule limitation potentielle, la taille de votre véhicule, pour ceux dont l'accès est limité par un portique de gabarit. Dans ce cas, c'est simple ; vous garez votre voiture et vous prenez votre titre de transport avant d'accéder au bus.

Les parkings automatisés de l'agglomération (dont celui de la Plaine des sports) sont accessibles du lundi au dimanche, de 4h30 à 1h30 du matin (excepté le P+R Vallier-Catane, qui est aussi un parking résidents), y compris les jours fériés (excepté le 1er mai) ; pour y accéder, il suffit de présenter le titre de transport sur le valideur d'entrée et de sortie pour déclencher l'ouverture de la barrière. En sortie, le titre présenté doit avoir été validé depuis moins de 2 heures. Le stationnement est alors gratuit, quelle que soit sa durée.

Tous les supports du réseau M réso sont acceptés pour entrer et sortir des parkings automatisées, à l'exception du ticket par SMS : ticket par carte bancaire, ticket QR Code (1 ou 10 voyages, 1 jour), appli M, abonnement M réso, abonnement cars Région comprenant la zone A, abonnement SNCF TER Auvergne-Rhône-Alpes, abonnement M Vélo+ Consigne (dans ces deux derniers cas, si l'abonnement est enregistré sur smartphone, les usagers peuvent se voir délivrer gratuitement en agence de mobilité une carte OùRA chargée d'un Sésame P+R. Et si vous n'avez pas de titre, l'achat d'un ticket peut s'effectuer au distributeur automatique le plus proche.

https://www.reso-m.fr/

PRIME AIR-BOIS C'est le moment d'y penser

C'est le printemps, mais c'est aussi le moment de penser à l'hiver prochain ! Entre autres actions pour ramener les concentrations de particules fines aux niveaux préconisés par l'Union Européenne et tendre vers les valeurs de l'Organisation Mondiale de la Santé, la Métro a mis en place depuis 2015 une prime de renouvellement des appareils obsolètes de chauffage au bois, doublée en 2018, permettant un financement de 1 600 € à 2 000 €. Le cumul de la Prime Air Bois avec le complément de 300 € (sans conditions de ressources) voté en 2022 par la ville de Gières et les aides de l'État (MaPrimeRenov et CEE) permet en moyenne de couvrir entre 30% et 90% de l'investissement en fonction des revenus du ménage. Le coût des travaux peut même être pris en charge à 100% pour les plus modestes.

La pollution aux particules fines provient de plusieurs sources. La mauvaise combustion de biomasse (feux de cheminées et brûlage des déchets verts), responsable d'environ 66% des émissions (75 % en hiver), en est le premier émetteur, avant le parc automobile (particulièrement les moteurs diesel), responsable de 15% des émissions. Un chauffage au bois performant et propre nécessite un appareil performant et bien installé, l'utilisation d'un combustible adapté et un entretien optimal de l'appareil. Un foyer ouvert mal entretenu émet ainsi jusqu'à 100 fois plus de particules qu'un insert ou un poêle récent correctement installé. De plus, un foyer ouvert aura un rendement de 10 % quand un poêle récent atteint 80 %. L'économie de combustible réalisée permet un retour sur investissement rapide, de l'ordre de 3 à 6 ans selon l'installation.

https://www.grenoblealpesmetropole.fr

culture

Le Laussy 04 76 89 69 12 - laussy@gieres.fr facebook.com/SalleduLaussy

mardi 6 mai - 20h ***Ma Mère, Dieu et Sylvie Vartan***

Comédie dramatique de Ken Scott avec Leïla Bekhti, Jonathan Cohen, Joséphine Japy... durée 1h42min

En 1963, Esther met au monde Roland, petit dernier d'une famille nombreuse. Roland naît avec un pied-bot qui l'empêche de se tenir debout. Contre l'avis de tous, elle promet à son fils qu'il marchera comme les autres et qu'il aura une vie fabuleuse. Dès lors, Esther n'aura de cesse de tout mettre en œuvre pour tenir cette promesse.

Tarif cinéma : plein **8**€ | réduit **7**€ | abonné (chéquier ciné) **5**€ | - 14 ans **4**€

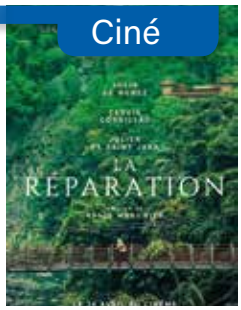

mardi 13 mai - 20h ***La Réparation***

Drame de Régis Wargnier, avec Julia de Nunez, Clovis Cornillac, Julien de Saint-Jean... durée 1h44min

Quelques heures avant l'attribution de sa 3e étoile, le célèbre chef Paskal Jankovski disparaît avec son second lors d'une partie de chasse. À 20 ans, sa fille Clara se retrouve seule aux commandes du restaurant. Deux ans plus tard, elle reçoit une mystérieuse invitation pour Taïwan...

Tarif cinéma : plein **8**€ | réduit **7**€ | abonné (chéquier ciné) **5**€ | - 14 ans **4**€

vendredi 23 mai - 20h ***Fantasia - Un monde de bulles***

Les magiciens des Bulles, Avec Léa Chataigner et Benjamin Gerson

Ben'J, le Magicien des Bulles, expert de cet art éphémère, explore des figures toutes plus étonnantes les unes que les autres, de la bulle carrée à la tempête de bulles géantes, en passant par les bulles lumineuses, et les grosses bulles de fumée. Cependant, Léa, son assistante malicieuse, ne peut s'empêcher de mettre son grain de bulle. L'assurance et le chic du magicien vont être mis à rude épreuve ! Finalement, peut-être est-ce mieux ainsi, surtout avec la complicité du public...
L'intermède de jonglerie lumineuse transportera le public dans l'univers du cirque 2.0 grâce aux dernières innovations technologiques.
Un spectacle original, rythmé et varié, alternant entre comédie et poésie, pour toute la famille ! **Durée 1h, tout public**

Tarifs : normal **15**€ | réduit **13**€ | Prem'Laussy **12**€ | abonné **9**€

Ciné jeune public

Afin de rester au plus proche de l'actualité cinématographique, nous ne pouvons pas vous annoncer le titre du film jeune public qui sera projeté le mardi 3 juin (attention, séance à 18h30), mais pensez à réserver la date et surveillez nos réseaux sociaux !

Musique celtique

Un concert le 23 mai et un festival début juillet

Christophe Peloil, professeur de violon à l'école municipale de musique et à La Portée de Tous, est passionné de musique traditionnelle (il a notamment accompagné le groupe Tri Yann sur scène) et il a monté une formation, **Belledonne Trad Orchestra**, avec des élèves des deux structures où il enseigne, que l'on a déjà pu voir se produire à la grange Michal.
L'École municipale de musique et l'association La Portée de Tous ont fédéré leurs forces vives autour de lui pour organiser un festival sur ce thème les vendredi 4 et samedi 5 juillet. Le premier Belledonne Trad Festival proposera une belle affiche le samedi soir au Laussy, avec **The Curious Bards et Silène & the Dreamcatchers** (tarifs : 12/15 €). Ce concert sera précédée la veille par l'orchestre qu'il dirige, monté avec des musiciens des deux structures précitées. Et entre ces deux soirées, le samedi après-midi, le parc Charly-Guibbaud et la grange Michal résonnera d'autres accords, par des formations locales et même Giéroises : **Celtitrucs, CeltiCorenc, La Sonnantine, Celt In Black, Crazy Vandan, Compagnie Bièvre et Mots Liers, AL Danse**.

Nous reviendrons en détail sur ce 1er Belledonne Trad Festival dans notre édition de juillet-août ; si vous voulez en avoir un petit aperçu, **venez écouter le Belledonne Trad Orchestra, le vendredi 23 mai à la salle des fêtes** (entrée libre dans la limite des places disponibles).

Bibliothèque François-Mitterrand — 04 76 89 37 28 — bibliotheque@gieres.fr

Le programme de mai et juin

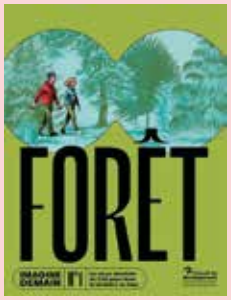

Exposition Forêts du C2D : un jeu de piste et une rencontre-balade

• Dans le cadre de l'exposition en grand format de la BD Forêts du Conseil De Développement, (C2D, instance de participation citoyenne de la Métro) jusqu'au samedi 17 mai, les bibliothécaires vous proposent des énigmes. Seul.e ou en famille, venez menez l'enquête et décodez tous les messages secrets (animation en accès libre aux heures d'ouverture, à partir de 8 ans).
• Et le dernier jour, le samedi 17 mai, les membres du C2D seront présents pour une visite guidée de l'exposition (de 9h à 10h, sans inscription) avec un café d'accueil par les bibliothécaires, avant une initiation à la forêt sous forme de balade avec Belledonne en Marche (de 10h à 15h, sur inscription, à partir de 8 ans, repas sorti du sac).

- **Cercle de lecture adultes**, les mercredis 7 mai et 4 juin, de 18h à 20h.
- **Cercle de lecture ados**, à partir de 11 ans (le vendredi 16 mai, de 17h à 18h).
- **Les Histoires des P'tits bouts** : samedi 17 mai de 11h à 11h30, à partir de 3 ans, sur réservation.
- **Don de revues** : la bibliothèque donne les anciens numéros des périodiques qu'elle enlève de son fonds (du samedi 7 au samedi 14 juin, à l'entrée de la bibliothèque).

Fermetures de la bibliothèque

- La bibliothèque **sera fermée le mercredi 14 mai après-midi** pour une formation de l'équipe.
- **Elle sera fermée également du jeudi 29 au samedi 31 mai** en raison du pont de l'Ascension.

quid? réponse 457

La gagnante : Marie B.

D'après Le Graisivaudan – Toponymie et peuplement d'une vallée des Alpes *(Imprimerie Guirimand, Grenoble, 1977), la rue des Routoirs, voie désormais à sens unique séparant la résidence des Edelweiss de l'éco-quartier, tire son nom des plans d'eau, probablement alimentés par dérivation du ruisseau du Sonnant, pour traiter par macération (« rouir ») le chanvre et le lin, longtemps cultivés à Gières.*

quid ? 458

Un de nos fidèles lecteurs nous a fait parvenir cet extrait de carte ancienne où figure Gières. Saurez-vos en dater l'année de publication ? La réponse la plus proche gagnera...

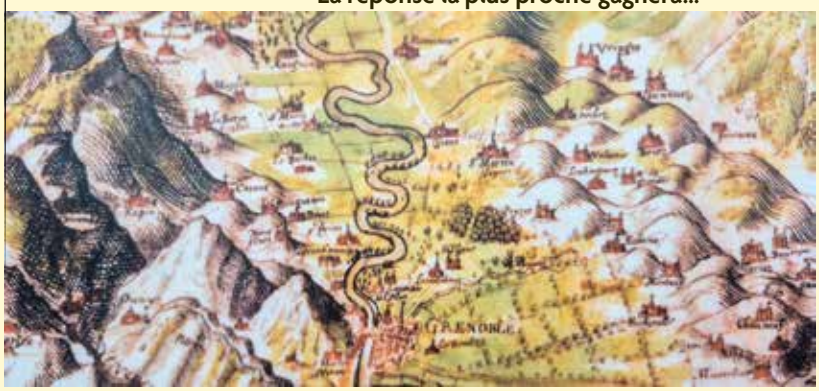

Répondez du 1er au 15 mai 2025 à quid@gieres.fr et gagnez une invitation pour 2 personnes aux spectacles organisés par le service culturel (saisons 2024-25 et 2025-26), un tirage au sort départagera les gagnants.

expression

Majorité municipale

La place des jeunes dans le débat public : comment encourager leur engagement politique ?

Alors que les jeunes sont souvent décrits comme très éloignés de la vie publique, un tiers d'entre eux disant n'avoir aucune affinité idéologique ou partisane, leur engagement est pourtant bien réel et se manifeste sous des formes variées.

Souvent abstentionnistes lors des élections, beaucoup militent en ligne et s'impliquent dans les mouvements sociaux ou les initiatives citoyennes. Leur apparente désaffection pour la politique découle souvent d'une incompréhension face à un langage qui les déconcerte et du sentiment que leurs intérêts et les sujets qui leur tiennent à cœur (la lutte contre les discriminations, le logement ou le climat par exemple) sont sous-représentés.

Inclure davantage les jeunes dans la vie de la cité est donc crucial pour plusieurs raisons : pour renouveler la démocratie, pour rendre les décisions publiques plus légitimes et pour préparer un avenir qui répondra mieux à leurs besoins.

Quelques solutions peuvent être esquissées pour y parvenir :

■ Développer des programmes d'éducation populaire vulgarisant les enjeux politiques.

■ Relayer la parole politique sur les supports de communication les plus utilisés par les jeunes (réseaux sociaux ou podcasts par exemple).

■ Rendre les processus décisionnels plus transparents et participatifs ;

■ Créer des forums de discussion et soutenir les projets portés par les jeunes.

■ Encourager et mieux reconnaître l'engagement associatif, en ligne ou dans le volontariat.

Une société où les jeunes participent activement à la politique est une démocratie plus forte et plus inclusive. C'est aussi une démocratie plus progressiste, car les avancées sociales ou écologiques se nourrissent souvent des valeurs de la jeunesse : enthousiasme, abnégation ou solidarité.

En les écoutant et en les impliquant dans les décisions publiques, nous préparons à nos jeunes un avenir qui leur appartient. Il est temps d'agir pour que leur voix compte.

Les élu.e.s du groupe "Gières en Transitions"

Minorité municipale

Monsieur le Maire, avant de partir, un petit bilan ?

Fin 2023, la Municipalité avait présenté les résultats de l'enquête «bilan mi-mandat» (GI449).

Sans refaire une analyse détaillée, les trois actions les plus mal classées étaient les suivantes :

• l'encadrement des constructions nouvelles

• l'adaptation de la ville aux défis environnementaux

• les efforts en matière de prévention de la tranquillité publique.

Trois ans après, quelles réponses ont été apportées pour remonter les notes ?

Nous sommes aujourd'hui dans la dernière année de cette mandature et nous attendons donc l'analyse de la deuxième partie du mandat pour avoir le bilan complet et voir si les promesses faites ont bien été mises en œuvre et comment elles ont améliorées la vie des Gièroises et Gièrois.

Nous espérons que les élus de la Majorité mettrons autant d'énergie dans la production de ce bilan que celle qu'ils semblent déployer pour préparer la prochaine échéance de 2026. En effet, il faut connaître le passé, pour comprendre le présent et préparer l'avenir. Faire un droit d'inventaire est-il envisageable ?

Par ailleurs, pour la première fois depuis plus de 50 ans, le Maire en exercice n'a pas cédé sa place en cours de mandat, ni désigné un successeur avant la fin de sa mandature ; la fin d'une époque ! Rappelons que depuis 1977, Gières a eu 3 Maires du Parti Socialiste dont deux ont été cooptés avant d'être réélus. La continuité est souvent rassurante même pour ceux qui souhaitent la rupture.

Monsieur le Maire a annoncé qu'il ne se représenterait pas après 14 ans dans le rôle de premier magistrat, sans compter les années comme adjoint à la jeunesse et aux sports, puis à l'urbanisme. A-t-il un message, politique ou non, à laisser aux Gièroises et Gièrois et souhaite-t-il indiquer la trace qu'il voudrait laisser sur la commune de Gières ?

PS : Pour ceux qui s'intéressent à l'évolution de nos territoires, nous les invitons à visiter le site de l'IGN : https://remonterletemps.ign.fr/

Les élu·e·s du groupe "Vivre à Gières"

Maman, ils ont rasé le parc du Clos d'Espiès

La majorité municipale s'empare du Clos d'Espiès pour y construire une nouvelle école maternelle, censée remplacer l'actuelle d'Argoud-Puy. Ce projet déjà engagé interpelle les Giérois sous divers aspects.

Face à la dérive climatique, des îlots de fraîcheur doivent être préservés. La composante écologiste se contredit : elle abat les arbres du Clos d'Espiès pour les remplacer par du béton. Mme l'Adjointe à l'Éducation qui porte ce projet avait lancé en 2018 une pétition s'opposant à la destruction des arbres dans la commune. Des actes qui contredisent les paroles.

Ce projet est financièrement très lourd. Les dotations de l'État diminuant, la commune de Gières est-elle prête à investir 5 millions € (dont un emprunt de 2 millions €) pour le financer ? Les réductions de personnel envisagées dans l'espace culturel (bibliothèque, école de musique) ne vont pas réduire significativement cet énorme budget. Les Giérois devront subir encore longtemps une augmentation de leurs impôts locaux.

Avant de lancer un tel projet, l'Adjoint à la Transition énergétique a-t-il engagé une comparaison technico-économique entre un coût élevé (construction d'une nouvelle école) et un coût marginal (rénovation énergétique) ? Pourtant, diverses organisations (France Stratégie, l'ADEME), recommandent de rénover les bâtiments publics locaux, dont les écoles, pour réduire les émissions de CO2 et économiser l'énergie.

Ultérieurement, les habitants de la rue de la Fontaine pourraient-ils voir surgir un immeuble sur l'emplacement d'Argoud-Puy ?

Le patrimoine naturel du parc Clos d'Espiès est donc irrémédiablement perdu.

La gestion de la commune ne devrait pas être soumise à des idéologies destructrices, mais s'appuyer sur le pragmatisme et l'écoute des habitants.

Seuls vos élus de Gières Avenir s'étaient opposés à ce projet, sachant les risques d'augmentation des taux d'intérêts bancaires.

Vos élus, Sylvain Stamboulian & Daniel Finazzo

Gières Avenir

Les élus du groupe "Gières Avenir"

Les tribunes à paraître dans le Gières info n°459 de juillet-août 2025 doivent parvenir à jean-yves.colin@gieres.fr **jusqu'au 20 juin**

Moustique tigre

80 % des gîtes larvaires sont sur le domaine privé !

Le printemps est là, bientôt l'été, et avec eux le retour du moustique-tigre. Cette espèce invasive, dont les larves se développent à une très large majorité (80%) sur des parcelles privées, n'a qu'une faible distance de vol actif (quelques dizaines de mètres) ; si vous êtes piqué, il y a donc de fortes chances que les dites-larves se soient développées à proximité immédiate, alors un seul mot d'ordre : ***"rangez, videz, couvrez"***. Pour ce qui est des 20 % restant, la commune et la Métro travaillent désormais directement avec l'EID (Entente Interdépartementale de Démoustication) pour la formation de leurs personnels. Deux campagnes de traitement des réseaux d'eau et d'assainissement vont être entreprises en juin et en août sur l'espace public, sur leurs domaines de compétences respectifs : voiries et parkings pour la Métro, parcs et bâtiments communaux pour la commune. **agirmoustique.fr**

Un budget résolument tourné vers l'école publique et les économies de gestion

Malgré un contexte national et international toujours plus incertain, la ville de Gières maintient le cap fixé en début de mandat d'investir fortement dans le secteur scolaire, tout en s'efforçant de réduire ses dépenses courantes et d'adapter ses infrastructures au réchauffement climatique.

3 questions à Isabelle Béréziat

maire-adjointe aux finances

1 **Dans quel contexte s'est élaboré ce budget primitif 2025 ?**

2 **Comment s'articule-t-il dans le détail ?**

3 **Quelles sont les perspectives pour les années à venir ?**

Fonctionnement : 12 791 000 €

Investissement : 8 304 000 €

Les deux sections du budget d'une collectivité locale : fonctionnement (dépenses liées aux charges courantes : frais de personnel, factures d'énergie…) et investissement (véhicules, bâtiments… dont la durée de vie s'étale sur plusieurs exercices), doivent chacune être à l'équilibre (recettes = dépenses).

RECETTES

Les recettes tirées des impôts locaux progressent (7 350 k€, + 50 k€), uniquement du fait de l'augmentation des bases de la taxe foncière décidée par l'État (pas d'augmentation du taux communal)

Les dotations extérieures diminuent (1 180 k€, - 60 k€) car l'État réduit son soutien, conformément à l'exigence de participation au redressement des finances publiques édictée par la Loi de finances 2025.

RECETTES

Les montants inscrits au budget pour les amortissements et les subventions (787 k€ et 490 k€) correspondent aux montants confirmés à ce jour ; ils pourraient être revus à la hausse en cours d'année.

Conformément aux engagements de la municipalité, ***2025 sera la seule année de recours à l'emprunt du mandat, pour 2 000 000 €***. C'est le premier emprunt souscrit par la ville depuis 10 ans. L'encours de dette à la fin 2025 est estimé à 3 730 000 €, ce qui reste très faible en comparaison de la moyenne des communes de même strate.

3 571 000 € d'autofinancement reversés de la section de fonctionnement

DÉPENSES

3 571 000 € d'épargne cumulée en fonctionnement et transférés en recette d'investissement

Hors frais de personnel, des coûts de fonctionnement en baisse (2 441 k€, - 18 k€), conséquence de la stratégie de sobriété et de maitrise des dépenses, en dépit de la mise en service d'un équipement supplémentaire (restaurant scolaire du centre)

Malgré le GVT* et la hausse des taux de cotisation patronale de retraite, ***les frais de personnel sont stables par rapport à ceux de 2024*** (4 650 k€) avec la fin de contrats d'apprentissage et des départs à la retraite.

DÉPENSES

Les principaux projets 2025 :

- première tranche des ***travaux de construction de 4 classes de maternelle et adaptation du restaurant scolaire au clos d'Espiè***s (4 300 k€),
- première tranche ***de l'acquisition du rez-de-chaussée de la résidence du Parc*** (920 k€),
- première tranche d***e rénovation et d'optimisation de l'éclairage public*** (350 k€)

Lexique des finances des collectivités locales

- ***Équilibre budgétaire*** — *Implique que les recettes soient parfaitement égales aux dépenses dans chaque section.*
- ***Autofinancement*** — *Capacité de la commune à financer ses investissements sur ses fonds propres à partir, notamment, de l'épargne dégagée en section de fonctionnement.*
- ***Budget primitif (BP)*** — *Prévision des dépenses et des recettes de chaque section pour l'année civile..*
- ***Ouverture de crédits*** — *Possibilité d'engager des dépenses dans la section d'investissement avant le vote du BP de la période considérée.*
- ***Décision modificative (DM)*** — *Ajustement à la hausse ou à la baisse des crédits programmés au BP, en cours de période, pour tenir compte de la réalité des dépenses.*
- ***Comptes administratif et de gestion*** — *Bilans d'une période écoulée, respectivement établis par la municipalité et le Trésor Public ; ces deux comptes devant correspondre au centime près (les comptes administratif et de gestion 2024 seront présentés au conseil municipal du 23 mai 2025).*
- ***GVT*** — *Glissement vieillesse technicité : augmentation mécanique des frais de personnel, à effectifs constants, reflétant les changements d'échelon, l'ancienneté et la montée en compétences des agents.*

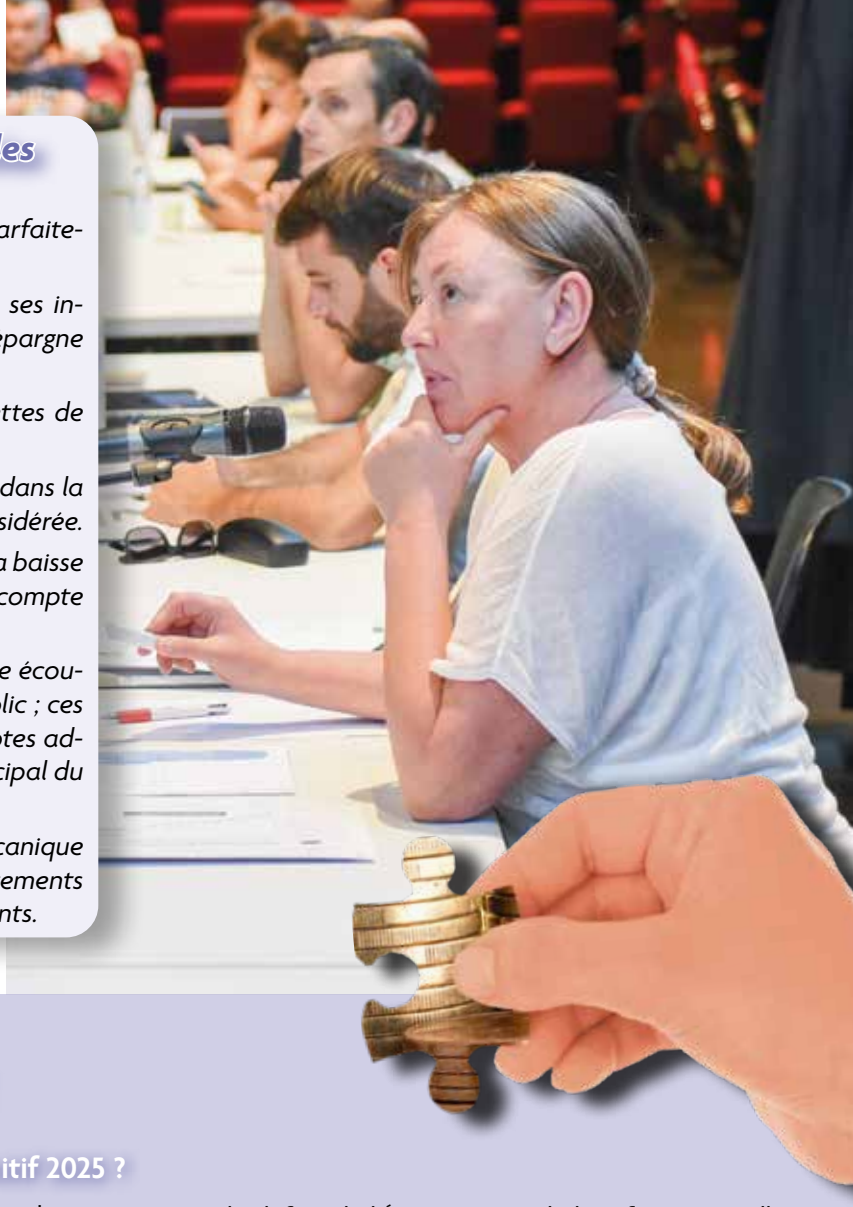

3 réponses d' Isabelle Béréziat

1 Dans quel contexte s'est élaboré ce budget primitif 2025 ?

Depuis le début du mandat, l'évaluation des recettes et des dépenses est difficile en raison d'un contexte national et international mouvant et imprévisible. Cette année, la préparation budgétaire a été rendue encore plus complexe par l'instabilité politique ayant résulté de la dissolution de l'Assemblée Nationale. Il nous a fallu tenter d'anticiper quelles seraient les décisions de l'État et leurs effets sur nos recettes. Enfin promulguée à la mi-février, la Loi de finances 2025, préalable indispensable à l'élaboration des budgets des collectivités territoriales, associe ces dernières au redressement des comptes publics, alors même que le déficit de l'État n'est pas de leur fait puisqu'elles ont obligation de présenter des budgets équilibrés. Concrètement, cette loi de finances prévoit une nette diminution des ressources, la création d'un dispositif de lissage des recettes et une augmentation de 3 points par an, pendant 4 ans, du taux de cotisations patronales pour la caisse de retraite des agents de la fonction publique territoriale, alors même que la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales a, par le passé, versé 100 milliards d'euros cumulés à d'autres régimes de retraite avant de connaître une situation de déficit.

2 Comment s'articule-t-il dans le détail ?

Grâce à sa gestion, la commune parvient à préserver une situation financière saine et n'augmentera pas son taux de taxe foncière, même si le montant inscrit sur l'avis des Giérois progressera en raison de la revalorisation des bases décidée par l'État. Par ailleurs, sous l'effet de l'inflation et des décisions de l'État, nos dépenses pourraient augmenter plus vite que nos recettes. Pour prendre le contre-pied de cette évolution, nous devons économiser et le budget 2025 tient compte de cette ambition. Il faut toutefois accepter d'investir plus pour dépenser moins ; renouveler nos éclairages publics pour réduire notre facture d'électricité s'inscrit dans cette logique. Pour financer ces travaux, nous pouvons heureusement mobiliser notre capacité d'autofinancement, tout en nous efforçant de rechercher des subventions. Et nous aurons également à recourir à l'emprunt comme annoncé en début de mandat. Notre situation financière, certes contrainte mais toujours saine, permet la mise en œuvre de notre programme d'investissement.

3 Quelles sont les perspectives pour les années à venir ?

Ce qui est certain, c'est que nous, collectivités territoriales, allons devoir subir d'autres coupes franches de la part d'un État déjà lourdement endetté et déficitaire, qui n'aura d'autre choix de continuer à nous considérer comme variable d'ajustement pour rééquilibrer ses comptes. À son échelle, la ville de Gières maintient son niveau de service public tout en consacrant plus de 10 millions d'euros à des projets scolaires sur le mandat en cours. Sans préjuger du devenir de nos dossiers de subventions, elle fera face à cet engagement en s'appuyant sur le pilotage budgétaire minutieux de ses élus et de ses agents.

À la rentrée 2025, les élèves de maternelle du Pied-de-Gières seront scolarisés à René-Cassin

Un peu d'histoire

Construite au début des années 80 à l'Est de la commune, l'école maternelle Georges-Argoud-Puy du nom du maire-adjoint à l'éducation qui en a été l'instigateur, répondait à l'époque à un besoin légitime, celui d'accueillir les enfants du nouveau quartier du Japin. Ce schéma a fonctionné pendant une vingtaine d'années, avant que l'urbanisation de Gières ne soit progressivement déplacée vers l'Ouest, les familles installées dans ce secteur ne pouvant pas scolariser leurs enfants à l'école maternelle René-Cassin, plus proche mais saturée.

Cette situation a abouti à une carte scolaire complexe, dans laquelle les élèves des nouveaux quartiers étaient affectés à l'école George-Argoud-Puy, à l'autre extrémité de la ville. Un restaurant scolaire a été ouvert sur place, qui abrite aussi les accueils périscolaires, et une navette bi-quotidienne assure la desserte des quartiers où sont domiciliés les enfants pour les parents qui sont dans l'impossibilité de faire eux-mêmes les trajets. Ce dispositif spécifique, et les éducateurs qui l'accompagnent, est essentiellement financé par la commune.

Une nouvelle maternelle à la rentrée 2026

La situation n'étant pas idéale, la municipalité à longtemps réfléchi à son amélioration. Le choix de regrouper toutes les classes de maternelle au centre a été écarté, au profit d'un nouveau restaurant scolaire et d'un agrandissement de la cour de récréation, devenue plus végétale ; l'ajout d'un bâtiment supplémentaire n'était clairement pas réaliste sur cet espace, qui accueille déjà quatre autres classes de maternelle et une quinzaine de classes d'élémentaire. La réhabilitation de l'école du Pied-de-Gières, qui n'aurait pas résolu ce problème de carte scolaire, a elle aussi été rapidement écartée ; au coût des travaux s'ajouterait celui, très onéreux, de la location de préfabriqués pendant le chantier. Qui plus est, sa rénovation thermique était certes envisageable, mais la rendre accessible pour les personnes à mobilité réduite, obligation qui s'impose à tous les ERP (Etablissement Recevant du Public), s'avère totalement irréalisable du fait de son architecture, tout en demi-niveaux.

Dès lors, la construction d'un nouvel établissement s'imposait, le site du clos d'Espiés faisant consensus ; proche des nouveaux quartiers et déjà dans le patrimoine communal, il est pourvu d'un restaurant scolaire dans la maison de maître. Par ailleurs, grâce à une utilisation optimale de l'espace disponible, le clos d'Espiés offrira des conditions exceptionnelles pour les enfants, avec une cour de récréation fraîche et arborée. Cette nouvelle école maternelle, dont les travaux viennent de débuter, devrait être opérationnelle à la rentrée 2026.

En attendant, la carte scolaire est adaptée pour être plus proche de ce qu'elle devrait devenir à cette échéance ; dès la rentrée 2025, les nouveaux élèves de l'Est de la commune qui entrent en petite section seront scolarisés à René-Cassin, sauf cas particuliers (notamment ceux dont les familles ont choisi de rester au Pied-de-Gières). Quant aux nouveaux inscrits de l'Ouest, ils intégreront cette année encore Georges-Argoud-Puy, avant de faire leur rentrée au clos d'Espiés en 2026. Il est probable que, le moment venu, les périmètres qui viennent d'être fixés *(voir notre illustration)* évoluent à la marge.

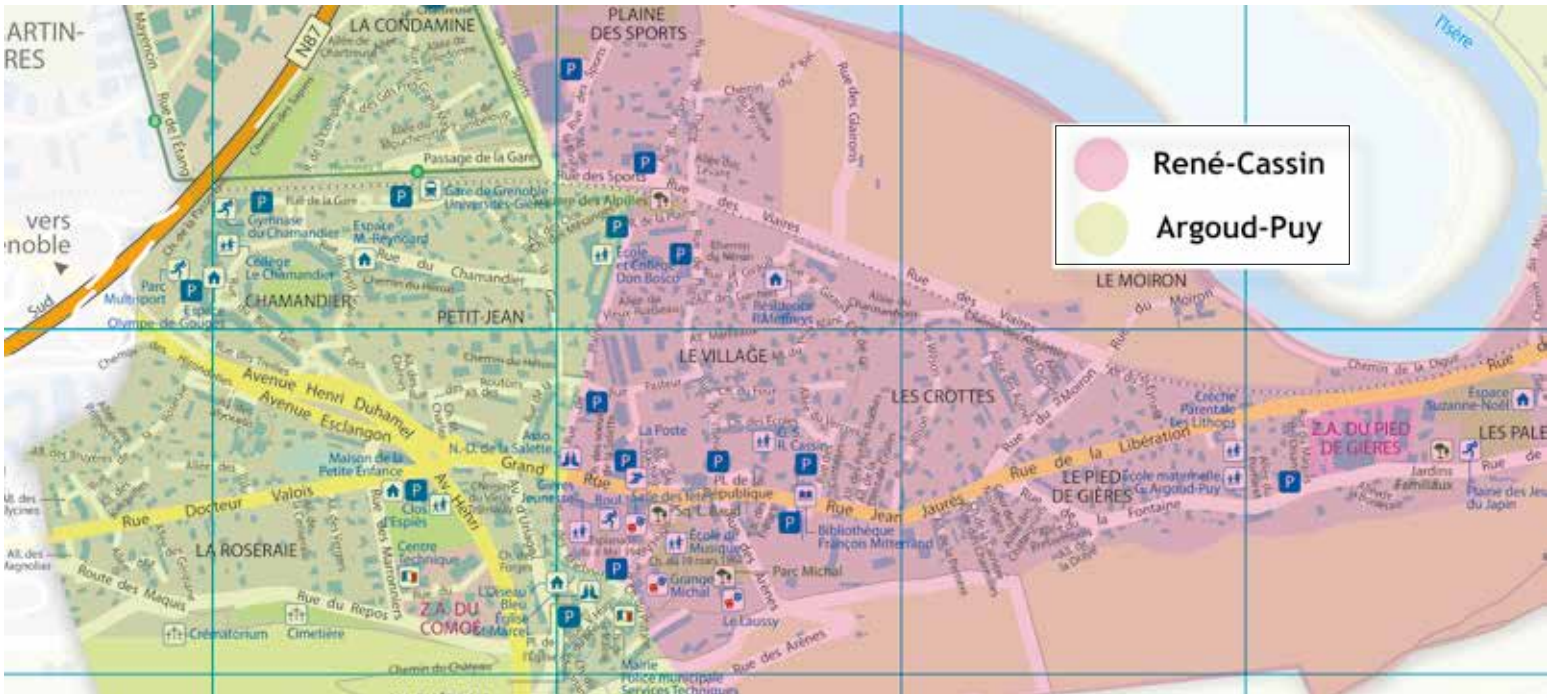

Rentrée 2025 : les inscriptions périscolaires se feront en présentiel

Pour la rentrée 2025, les inscriptions au périscolaire (restaurants scolaires, accueils du matin et du soir, navette de la maternelle Georges-Argoud-Puy) ***se feront en présence des parents d'élèves afin que les agents puissent les rencontrer au moins une fois dans l'année****. Pour tenir compte des contraintes horaires de chacun, elles se feront le* ***samedi 17 mai, de 9h à 12h à la salle des mariages de la mairie****, et le* ***mardi 20 mai, de 16h30 à 19h à l'école René-Cassin****. Les parents d'élèves recevront par courrier ou mail un document à remplir d'ici là.*

Ehpad

L'Ehpad "Bel Horizon" ouvrira ses portes fin 2025

Prescrit depuis une quinzaine d'années par le Schéma Directeur d'Autonomie de l'Isère et initié lors du mandat précédent, en lien avec un opérateur qui construit une résidence sur la même parcelle (voir nos éditions de mars-avril 2019 et de septembre-octobre 2020, disponibles sur notre site internet)*, l'Ehpad actuellement en construction rue de la Gare va entrer en service d'ici la fin de cette année.*

L'établissement, qui recevra le nom de Bel Horizon, est propriété de l'ORSAC, structure associative reconnue d'utilité publique créée en 1937 à Hauteville (Ain), pour préparer la réinsertion de jeunes tuberculeux à l'issue de leur séjour en sanatorium (l'acronyme ORSAC signifiant ORganisation SAnatoriale Catholique). Après la guerre, l'ORSAC se diversifie du fait de la quasi-disparition de la tuberculose en France ; la structure gère aujourd'hui 89 établissements ou services dans le quart Sud-Est, dans le secteur de la dépendance et du grand âge mais aussi de la santé mentale, de la protection des jeunes, du handicap, de l'insertion... Elle emploie plus de 3 400 collaborateurs et accompagne 12 000 personnes chaque année, avec une exigence de qualité, d'écoute et de respect de la personne accueillie. Autant de valeurs répondant à celles du CCAS de Gières dans sa mission d'accompagnement des aînés Giérois pour, entre autres, favoriser leur bien-être et maintenir le lien social au travers d'actions de solidarité, en collaboration avec l'ensemble des acteurs de santé. L'Ehpad "Bel Horizon", qui remplacera un autre établissement de l'ORSAC, l'Ehpad Sévigné de St-Martin-le-Vinoux, répond ainsi aux besoins d'hébergement des personnes âgées en situation de dépendance, pour qui le maintien à domicile devient complexe, un service jusqu'ici absent dans notre ville. Son ouverture permettra à nos aînés de bénéficier d'une prise en charge médicale régulière, dans un cadre sécurisé, pour qu'ils profitent le plus longtemps possible de la qualité de vie giéroise. Ses 89 places, le double de Sévigné, toutes éligibles à l'aide sociale, sont ainsi réparties :

- 43 places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ;
- 28 places d'accompagnement en unités protégées à destination de personnes présentant des troubles neuro dégénératifs ;
- 14 places d'accompagnement spécifique à destination de personnes handicapées vieillissantes ;
- 4 places d'accueil temporaire pour des hébergements de 1 à 4 mois.

Comment postuler ?

Les familles peuvent faire une demande sur la plateforme ***viatrajectoire*** *(https://trajectoire.sante-ra.fr), un service public, gratuit et sécurisé d'aide à l'orientation dans le domaine médico-social. Le site ne présente pas encore de page spécifique pour l'établissement "Bel Horizon" mais la demande peut se faire via la page de l'Ehpad Sévigné. Il est conseillé de contacter l'établissement par mail uniquement (pas d'appel téléphonique) : accueil@orsac-sevigne.fr.*

Par ailleurs, et les réponses aux offres d'emploi peuvent passer par le même canal, l'Ephad "Bel Horizon" cherche à compléter ses équipes et recherche :

- *1 aide-soignante de jour à partir d'octobre 2025 ;*
- *2 aides-soignantes de nuit, dès juillet-août 2025 sur le site de St-Martin-le-Vinoux puis à Gières ;*
- *des infirmières : 2 postes à pourvoir en octobre 2025, puis 2 autres à mi-temps en janvier 2026 ;*
- *1 ASH (Agent de service hospitalier) dès juillet-août 2025 , sur le site de St-Martin-le-Vinoux puis à Gières ;*
- *1 gouvernante à partir d'octobre 2025.*

www.orsac.fr

a

b

c

d

e

f

1 du 10 au 14/03

Pendant cinq jours, Gières a respiré au rythme du festival "Vivons ensemble avec nos différences" sur le thème **"Et si on échangeait nos lunettes ?"** La semaine s'est ouverte officiellement le lundi sur la place de la République, avec le lancement des festivités par les maires-adjointes Naziha Billoud et Sylvie Cussigh a. Place ensuite aux jeux géants, aux tours de Jo le Magicien, à la danse des périscolaires René-Cassin et Georges-Argoud-Puy b et à la *flashmob* de l'Incongrue, avant que les Fanfarons ne terminent la journée. Le mardi a vu la présentation du travail commun entre l'illustrateur Valentin Varrel et Gières Jeunesse à la bibliothèque, conclue par une séance de dédicace du dernier tome de *Jeanne des Embruns* c, avant le ciné-échange au Laussy autour de la comédie *Le Panache*. Toute la semaine, les plus jeunes (la Maison de la petite enfance, l'Oiseau Bleu, les Lithops...), rejoints à l'occasion par les élèves de la maternelle Georges-Argoud-Puy, le centre de loisirs et des familles, avaient investi la salle des fêtes pour d'intrigantes animations autour de la vue d. Cette thématique était aussi proposée par l'Oiseau Bleu le jeudi, à l'heure de la sortie des classes *(photo du* Sommaire*)*.

Le festival s'est achevé le vendredi, dans le hall du Laussy compte-tenu de la météo ; au programme, encore des tours de magie, par les enfants cette fois, un parcours d'accessibilité avec l'Association des Paralysés de France e, une démonstration de l'atelier théâtre d'improvisation de Gières Jeunesse, une exposition d'écrits et de dessins du périscolaire René-Cassin. Après une impressionnante démonstration de *pole dance* avec le studio Giérois L'Envolée (la *pole dance* ce n'est pas que pour les filles...) f, la soirée s'est achevée en musique, avec la *batucada* de l'école de musique.

Les Mardis du Laussy
photo Pierre-Jean Daganaud

2

12/03

Suite à la réunion sur le bilan 2024 de la tranquillité publique à Gières, et à la demande alors formulée par certains, la ville a organisé une autre réunion portant sur le dispositif “Voisins vigilants”. Le maire-adjoint du secteur, Jean Pavan, et le responsable de la police municipale ont pu répondre aux interrogations, complétées par les référents déjà opérationnels dans leurs quartiers.

3

5/03

Cette première visite de quartier de l’année, organisée dans le secteur mairie-village, a débuté comme il se doit par un café d’accueil dans la salle des mariages, à l’issue duquel élus et riverains ont bravé les éléments. Sous les parapluies, le parcours a emprunté les rues Victor-Hugo, des Martinets, de la Plaine et de l’Isère avant de s’achever place de la République. Ce fut l’occasion d’échanger sur les manières d’aménager l’espace public pour améliorer le cadre de vie.

4

13/03

En prélude à l’exposition programmée à la bibliothèque, le conseil municipal a reçu deux membres du C2D (Conseil de Développement) de la Métro pour évoquer la BD *Forêts*, dont les planches en grand format sont présentées jusqu’au samedi 17 mai *(voir nos pages* Culture*)*. Michèle Cottin, par ailleurs membre du comité de suivi de la Convention Citoyenne pour le Climat, et Marc Baietto, conseiller départemental honoraire et ancien maire d’Eybens, ont rappelé à cette occasion le rôle essentiel que joue la forêt dans l’écosystème grenoblois.

5

18/03

Le festival “Histoire de Rires” a fait étape au Laussy avec *Alzhei’Mère*, one woman show hilarant créé et interprété par Sophie Belvisi. Un spectacle inspiré de sa propre expérience familiale, dont elle a su plaisanter sans se départir du côté touchant de la relation avec sa mère malade… En première partie, Ségolène Marc nous a enchanté avec son penchant à l’autocritique décalée.

6

19/03

Le 62e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, proclamé depuis journée de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d’Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, a été commémoré au monument aux morts par les traditionnels dépôts de gerbes (ici pour la Fnaca par René Guérin), hymnes et discours.

a

b

c

7

22/03

Cette année encore, **“Bouge ton printemps”** est passé au travers des gouttes et a bénéficié d'une opportune et bienvenue fenêtre météo pour un déroulement sans heurts dans le cadre du parc Charly-Guibbaud. Le service culture a fait appel à Prest'Alp pour la plupart des animations, dont un quizz-nature très suivi, avec des questions adaptées aux plus jeunes a, et les jeux géants en bois, qui n'ont pas effrayé les plus âgé.e.s b !

Le gymkana de Mvélo+ c, pas si simple pour les plus petits mais très ludique pour leurs aînés, qui se “challengeaient” sur le nombre de tours, n'a pas désempli de l'après-midi, et les crêpes de Gières Jeunesse d ont toutes été englouties avant la fin de l'après-midi ! La recette servira à financer le séjour à venir des 14-17 ans en Allemagne. Les festivités se sont achevées avec le spectacle tout public Les Secrets de Dame Nature, où Samuel le conteur a d'abord raconté, en histoires et en chansons, les souvenirs de ses séjours chez ses grands-parents e, avant de partager avec son public les petites astuces que lui a légué l'aïeul pour élaborer des jouets ou des instruments de musique avec ce que l'on peut trouver dans la nature f.

d

e

f

8

24/03

Alors que le chantier d'assainissement dans la Combe *(voir nos précédentes éditions)* se poursuit, les services de la Métro, maître d'ouvrage des travaux pour la partie Giéroise, ont convié les riverains à une visite de chantier déambulatoire. Ce fut l'occasion, pour les premiers, d'expliquer le nouveau mode de fonctionnement des feux tricolores qui gèrent les sorties des propriétés, et pour les seconds de saluer l'extrême bienveillance des entreprises malgré les contraintes.

9

31/03

Les élèves de CP et leurs parents étaient invités au Laussy par le maire, Pierre Verri, et son adjointe à l'éducation, Lola Malvoisin, pour la traditionnelle cérémonie de remise des dictionnaires. Pour éviter l'accumulation d'ouvrages dans les familles où les enfants se succèdent, il était proposé de choisir à la place une encyclopédie. Un jeu de devinettes, au cours duquel il fallait retrouver un mot à l'aide d'indices et de la définition, a introduit la cérémonie.

10

3/04

Une fois n'est pas coutume, le temps étant de la partie, la bibliothèque municipale et la librairie Les P'tits Livres de Manon ont organisé une séance de dédicace sur la place de la République, à l'heure de la sortie des écoles. L'illustrateur Christian Offroy, des éditions Couleur Corbeau, venait de passer l'après-midi avec les CM1 de l'école René-Cassin pour un atelier-dessin où les enfants ont testé la technique de la peinture au bistre, un pigment goudronneux issu du traitement de la suie de bois, dont la couleur varie du jaune safran au brun foncé.

11

4/04

Le Club des Magiciens du Dauphiné a investi le Laussy pour un gala époustouflant de deux heures, avec un entracte de *close-up*, ces tours de magie réalisés sous le nez des spectateurs. Le public, tous âges confondus, en a été subjugué !

12

5/04

Cette année, la rencontre avec les professionnels de la petite enfance s'est délocalisée à la grange Michal. Ce rendez-vous annuel informe les familles sur l'ensemble des modes de garde de la commune pour les enfants de 0 à 6 ans : Relais petite enfance, Lieu d'accueil parents-enfants, crèche parentale des Lithops, multi-accueils des Petits-Pas et de l'Oiseau Bleu, centre de loisirs et accueil périscolaire

8

9

10

12

11

Les Mardis du Laussy
photo Pierre-Jean Dagaraud

13

5/04

À l'initiative de Naël et d'Octave, deux membres du Conseil Municipal d'Enfants, une action citoyenne de ramassage des déchets a mobilisé une vingtaine d'écoliers et collégiens, accompagnés de parents et d'adhérents de Gières-jeunesse. Tous se sont lancés dans le ramassage des détritus dans Gières. Après 2h30 de remplissage des huit sacs, les enfants ont profité d'un goûter et de récompenses offerts par les commerçants (Spar, les P'tits Livres de Manon, les P'tits Boucans et la Belle Saison).

13

14

8/04

L'achat par la commune d'une balayeuse d'occasion, source d'économies puisque le nettoyage des espaces publics était jusqu'ici confié à un prestataire, a été l'occasion, pour le maire Pierre Verri et les élus, d'organiser un petit-déjeuner avec les agents et cadres du service technique.

14

15

12-13/04

Pour leur grand rendez-vous annuel "Fêtons...", les Mercredistes ont célébré Véronique Sanson et ses deux complices, Michel Berger et France Gall. Une scène ouverte a débuté le week-end à la grange Michal, avant un concert de Julie Rousseau et Bastien Lucas devant un Laussy comble ; leur spectacle tendre et émouvant "Toute une vie sans se voir", illustrant la persistance des sentiments entre Véronique et Michel après leur séparation. Et le dimanche, la salle des fêtes a accueilli 70 choristes pour une journée en polyphonies, avec trois titres (*Chanson pour une drôle de vie*, *Message Personnel* et *Résiste*) restitués en fin d'après-midi aux amis et familles.

15

16

17

13/04

Bravo au plus de 200 petits enquêteurs, qui ont bravé les intempéries pour venir résoudre les énigmes élaborées par le Sou des Écoles Laïques dans le parc Charly-Guibbaud, et qui se sont vus récompensés par des douceurs chocolatées et l'arrivée du soleil ! La suite des festivités s'est déroulée le long du Sonnant, où la foule était présente pour acclamer les 80 canards, grenouilles et tortues parrainé·e·s par les enfants et lancé·e·s dans le courant ! C'est autre chose que le bassin de la Kermesse !

17

16

18

18 **13/04**

La compagnie Les Barbarins Fourchus ne craint pas le mélange des genres ; leur Trio Barock, présenté à la grange Michal dans le cadre des 10 jours de la Culture de la Métro, en partenariat avec le week-end "Fêtons Sanson" des Mercredis dans la Grange. Les trois musiciens conjuguent les pièces classiques de Jean-Sébastien Bach ou d'Antonio Vivaldi en version rock et électrique, facilitant ainsi l'appropriation de cet univers musical riche.

19 Les Mardis du Laussy
photo Pierre-Jean Daganaud

19 **15/04**

Depuis quelques années, chaque saison du Laussy voit un spectacle organisé tout exprès pour un public scolaire. Avec *Ça cartonne*, présenté en Avignon l'été dernier, les élèves de maternelle et du CP ont découvert Lucien et son univers bien à lui, des cartons dont il veut faire sa maison. Sa maladresse chronique et son sens du burlesque rendent l'entreprise compliquée, mais aussi très drôle et poétique...

20 **15/04**

La traditionnelle exposition de l'association Fog'Art, qui rassemble les amateurs de photographie, était cette année scindée en deux parties. En entrant dans la grange Michal, on découvre d'abord la thématique principale, "L'Empire des Ombres", où chacun a pu jouer à sa guise avec « *cette composante essentielle de la lumière* », comme l'a précisé la présidente, Evelyne Sibille. La galerie supérieure accueillait d'autres tirages qu'il fallait relier à autant d'expression.

20

16/04

21 Charlotte, Fanny et Méline, membres du Conseil Municipal d'Enfants, ont choisi d'organiser une après-midi de jeu intergénérationnel avec les résident·e.s du foyer-logement Roger-Meffreys, un moment convivial auquel se sont aussi prêtés des agents du service scolaire-périscolaire et Naziha Billoud, conseillère municipale déléguée à l'enfance et à la jeunesse.

22 **27/04**

La Journée nationale des victimes de la déportation a été honorée avec le dépôt d'une gerbe, par les élu.e.s Alberte Bonnin-Dessarts et Jean Pavan, sur la plaque spécifiquement dédiée à cet épisode tragique sur le monument aux morts. Comme l'a rappelé Patricia Miralles, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, dans son message national, il a coûté la vie à 10 millions de juifs, prisonniers politiques, associaux, tziganes, homosexuels et émigrés, dont 210 000 français,

21

22

Gières Gymnastique

Une fin de saison riche en temps forts

Dernière ligne droite pour Gières Gymnastique, qui continue de vivre au rythme des compétitions, des événements internes et de ses gymnastes ! Pour cette saison 2024-2025, le club compte 463 adhérents de 18 mois à 91 ans. Un bel élan intergénérationnel ! L'année a aussi été marquée par un changement au sein du bureau : Lindsay Bardou succède à Stéphanie Arnaud, investie depuis de nombreuses années dans la vie du club. Merci à elle pour tout ce qu'elle a apporté !

Compétition interne et ambiance conviviale

Le 16 avril dernier, 175 jeunes de la section loisirs (5 à 15 ans) ont participé à la compétition interne du club. L'occasion de découvrir l'univers compétitif dans un cadre bienveillant et de valoriser les progrès réalisés depuis la rentrée. Comme toujours, crêpes, pop-corn et sourires étaient au rendez-vous pour un moment fidèle aux valeurs de partage du club.

De belles perspectives côté compétition !

Côté compétition, les résultats sont au rendez-vous. Les équipes de Division Intra-Régionale continuent sur leur lancée avec de belles performances ! L'équipe Fédérale A 14 ans et + décroche une médaille de bronze régionale et une qualification pour le Trophée Fédéral, gage du travail mené tout au long de la saison. Félicitations à toutes les gymnastes et à l'encadrement pour cette belle réussite collective !

Cinq gymnastes du groupe performance (Léna Dryjski, National A 13 ans ; Rachel Mathieu-Amarant, National B 15 ans ; Clotilde Larvor, National A 15 ans ; Mariane Buisson-Heurtebize, National B 16 ans ; et Juline Bonsergent, National B 21 ans et +) représenteront le club aux Championnats de France individuels, à Oyonnax du 2 au 4 mai, après leur qualification à St-Étienne le 5 avril dernier. *« La plus belle des victoires, c'est de donner le meilleur de soi-même ! Bravo à chacune d'entre vous pour votre qualification, et félicitations à tout le collectif qui vous a accompagnées vers cette réussite. Je suis fière de vous ! »* (Diane Berlioux, entraîneur du groupe performance).

Prochains rendez-vous

La compétition régionale Performance par équipes aura lieu les 26 et 27 avril à Seyssinet, avec en ligne de mire une qualification pour les Championnats de France. Autre objectif majeur : le Trophée Fédéral (Finale Nationale), du 9 au 11 mai 2025 à Chalon-en-Champagne. Gymnastes et entraîneurs sont pleinement mobilisés !

Le vendredi 27 juin, le club fêtera la fin de saison avec son traditionnel gala à la Plaine des Sports, sur le thème "Les Merveilles de la Nature." Au programme : démonstrations acrobatiques, chorégraphies des différents groupes et ambiance festive pour clôturer cette année ensemble.

Envie de rejoindre le club ?

Les pré-inscriptions ouvrent en juin. N'attendez pas : certains groupes seront complets avant la rentrée ! Toutes les infos sur les cours, les résultats et les démarches d'inscription sont disponibles sur notre site : www.gieres-gym.fr

La présidente, Lindsay Bardou

Langues & Cultures

Des tarifs privilégiés

La section Langues & Cultures de l'Amicale Laïque propose des cours d'anglais, d'espagnol, d'allemand et d'italien pour adultes, tous niveaux, de débutant à conversation (42h pour l'année, entre 17h et 20h, par petits groupes de max. 12). Prix pour un adulte : 220 €.

En fonction de la demande, des stages de 10 séances de 2 heures pour 120 € peuvent être organisés sur le thème de la préparation au voyage : Anglais, espagnol, allemand ou italien pour voyager" pendant un trimestre le vendredi.

La section propose aussi des cours d'anglais pour les enfants de maternelle et primaire le samedi matin. Prix pour un enfant : 120 €.

La pré-inscription entre fin mai et avant le 14 juillet donne lieu à un tarif privilégié : 210 € pour un adulte, 110 € pour un enfant. Cette réduction de 10 € s'applique aussi dans les cas suivants, cumulables : pour le second membre d'un couple, pour un 2e enfant, pour un 2e cours, pour les lycéens en 1ère et terminale et les étudiants.

Pour tous renseignements, laisser un message avec n° de tél. au **06 62 01 30 68** et/ou un e-mail à languesetcultures@laposte.net.

La responsable de section, Michelle Vincent

Cyclo Club

Randonnée La Giéroise, samedi 31 mai

Venez parcourir les contreforts de Belledonne à vélo de route mais aussi en gravel le samedi 31 mai, à partir de 7h, pour la quatorzième édition de La Giéroise Le cyclo club va accueillir plusieurs centaines de cyclistes avec une nouveauté cette année, des parcours gravel.

- 5 parcours route seront proposés entre les Quatre-Seigneurs, Brié-Angonnes, Jarrie, Vizille, Vaulnaveys, Chamrousse et, pour les plus courageux, la route des balcons de Belledonne et retour par la plaine.
- 4 parcours gravel : deux dans la plaine pour s'initier et deux plus montagnards pour rejoindre le Pinet-d'Uriage, voire les Seiglières.

Le club va mobiliser ses bénévoles pour offrir à tous une belle journée de vélo avec un ou deux ravitaillements en cours de route, selon le parcours choisi, et un repas à l'arrivée pour reprendre des forces. Afin d'offrir à chacun un parcours adapté (en tenant compte de notre région montagneuse) les parcours route vont de 60 à 110 km pour des dénivelés allant de 900 à 2 600 m. Ils seront balisés pour permettre à tout le monde de les parcourir sans se soucier de l'orientation, permettant ainsi de profiter pleinement des paysages offerts le long de la route.

Les parcours gravel seront à télécharger sur un GPS car ils ne seront pas balisés. Ils offriront des distances de 30 à 60 km pour des dénivelés de 100 m à 1 600 m.

Renseignements et inscriptions sur le site ccgieres.fr

Le président, Benoît Lebrun

La Sonnantine

Concert le samedi 10 mai au Laussy

Notre concert annuel aura lieu le samedi 10 mai, à 20h au Laussy. Cette année, nous accueillons La Pirogue, une chorale grenobloise. Sous la baguette de la nouvelle cheffe de chœur, les 40 choristes nous apportent leur dynamisme et leur plaisir de chanter.

Pour cette soirée, la chanson française restera à l'honneur avec un répertoire très varié, avec l'objectif de partager un bon moment, de se faire du bien et créer du lien .

Tarif en prévente sur helloasso : 10 €, sur place : 14 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Pour le bureau, Marie-Louise Fanjeau

Les communiqués à paraître dans le Gières info n°459 de juillet-août 2025 peuvent parvenir à jean-yves.colin@gieres.fr jusqu'au lundi 9 juin

USG Football — Samedi 28 juin, les 90 ans d'affiliation à la FFF

Au terme de la saison 2024/2025, riche en évènements sportifs et associatifs pour les 430 licenciés et bénévoles du club, l'USG fêtera, le samedi 28 juin au stade Paul-Bourgeat, ses 90 ans d'affiliation à la Fédération Française de Football, ce qui en fait le plus ancien club de notre commune.

En fait, l'USG a été créé en 1908 (il y a 117 ans !) par les adeptes du rugby (et oui !) ; mais c'est bien le 2 février 1935 que fut créée la 1ère équipe de football à Gières affiliée à la FFF. Du terrain initial situé à la Roseraie, puis au Pied-de-Gières sur les terrains Mollard, puis dans le secteur de la gare avec une extension sur les terrains Ginet, jusqu'au complexe sportif actuel aménagé en 2005 avec l'arrivée du tramway, ce sont des milliers d'enfants, de jeunes et d'adultes qui ont pu pratiquer ce sport populaire au cours des 9 dernières décennies. Bien des épopées et de souvenirs peuvent être racontés... Aujourd'hui, l'USG est un club reconnu dans le département de l'Isère avec l'obtention du label jeunes FFF en 2023 pour son projet associatif, éducatif, social et sportif. Son école de foot est notamment enviée dans tout le département !

Le 28 juin prochain, les joueurs d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi les bénévoles et dirigeants qui se sont succédés pour animer et faire vivre le club, auront à cœur de se retrouver pour partager ensemble cette journée sportive intergénérationnelle, mais aussi festive pour souffler les 90 bougies du football à Gières. Vous serez tous les bienvenus au Stade Paul-Bourgeat pour fêter avec nous cet évènement !

Le président, Nicolas Maron

SC Gières Basket — Une fin de saison animée

Le dimanche 11 mai, le gymnase de la Plaine des sports accueillera les demi-finales de coupe de l'Isère des catégories masculines U18 et seniors. Quatre matchs à enjeux sont programmés à partir de 9h jusqu'à 18h (entrée libre).

Le dimanche 18 mai, le vide-greniers du SC Gières fait son grand retour à la Plaine des sports. De nombreux exposants seront présents de 8h à 16h30.

Ce sera l'occasion de faire de bonnes affaires avant l'été. Pour les exposants intéressés, toutes les informations sont sur https://www.sc-gieres.com/fr/inscriptions/vide-greniers-2025.

L'assemblée générale du club est organisée le vendredi 13 juin. Nous vous attendons nombreux pour fêter la fin de la saison.

Pour le bureau, Nicolas Chartrain

agenda

MAI 2025

vendredi 2 — de 13h30 à 15h30
Esplanade : **collecte de vêtements** La Remise

mardi 6 — de 14h à 15h30
Espace Marie-Reynoard : **Café des Aidants**, "le casse tête des démarches administratives"

mardi 6 — 20h
Les Mardis du Laussy, **cinéma** : ***Ma Mère, Dieu et Sylvie Vartan***

mercredi 7 — de 8h30 à 10h
Marché : permanence des élus sans rendez-vous

mercredi 7 — 18h
Bibliothèque : **cercle de lecture adultes**

jeudi 8 — 11h
Monument aux morts : **80e anniversaire de la Victoire de 1945**

samedi 10 — 20h
Laussy : **concert de chorales** avec la Sonnantine

dimanche 11 — de 9h à 18h
Plaine des sports : **demi-finales de coupe de l'Isère** de basket

mardi 13 — 20h
Les Mardis du Laussy, **cinéma** : ***La Réparation***

mercredi 14 — 15h
Résidence Roger-Meffreys : **loto** ouvert à tous

vendredi 16 — de 16h à 19h30
Place de la République : **les Vendredis Artisans et Gourmands**

vendredi 16 — 17h
Bibliothèque : **cercle de lecture ados**

vendredi 16 — à partir de 19h
La Roseraie : **troc vert** de l'association Bien Vivre à la Roseraie

samedi 17 — de 9h à 15h
Bibliothèque : **visite guidée** de l'exposition la BD Forêts et balade en forêt

samedi 17 — de 9h à 12h
Salle des mariages : **inscriptions au périscolaire**

samedi 17 — à partir de 12h
Laussy : **repas de printemps** des personnes âgées

samedi 17 — de 14h à 18h
Clos d'Espiés : "**l'ACL en fête**"

dimanche 18 — de 8h à 16h30
Plaine des sports : **vide-grenier du SCG** Basket

mardi 20 — de 16h30 à 19h.
Ecole René-Cassin : **inscriptions** au périscolaire

mardi 20 — 20h
Salle des fêtes : **rock, classic et divers** avec La Portée de Tous

jeudi 22 — 18h30
Salle des mariages : **séance publique du conseil municipal**,

vendredi 23 — 20h
Les Soirée du Laussy, **bubble show** : ***Fantasia — Un monde de bulles***

vendredi 23 — 20h30
Salle des fêtes : **concert** du Belledonne Trad Orchestra

mercredi 28 — de 14h à 17h
Grange Michal : **balade nature** avec le CCAS LPO et l'Incongrue

mercredi 28 — 15h
Résidence Roger-Meffreys : **loto** ouvert à tous

jeudi 29
Stade Paul-Bourgeat : **football**, challenge Grégori (U12/U13)

JUIN 2025

mardi 3 — de 14h à 15h30
Bibliothèque : **Café des Aidants**, "sortir, s'évader"

mardi 3 — 18h30
Les Mardis du Laussy, **cinéma jeune public**

mercredi 4 — 18h
Bibliothèque : **cercle de lecture adultes**

vendredi 6 — de 16h à 19h30
Place de la République : **les Vendredis Artisans et Gourmands**

vendredi 6 et samedi 7 — 20h
Laussy : **gala de l'AL Danse**

dimanche 8 — de 10h à 18h
Parc Charly-Guibbaud : **Osez la musique**

mardi 10 — 20h.
Salle des fêtes : **jazz et boeuf ouvert à tous**, avec La Portée de Tous

mercredi 11 — de 10h à 12h
Marché : **quizz sur le genre**, avec le CCAS et l'Incongrue

mercredi 11 — 15h
Résidence Roger-Meffreys : **loto** ouvert à tous

samedi 14 — de 7h30 à 15h30
Place de la République : **vide-grenier** du CME

samedi 14 — 19h30
Laussy : gala de **pole dance**

samedi 21 — de 9h30 à 10h
Espace Suzanne-Noël : **permanence des élus sans rendez-vous**

samedi 21 — de 10h à 12h
Visite du quartier au Pied-de-Gières

samedi 21 — à partir de 17h
Place de la République et parc Charly-Guibbaud : **Fête de la musique**

mardi 24 — de 17h45 à 20h
Espace Marie-Reynoard : **atelier d'information pour les locataires** avec CLCV

mercredi 25 — 15h
Résidence Roger-Meffreys : **loto** ouvert à tous

vendredi 27
Plaine des sports : **gala annuel de Gières Gymnastique**

samedi 28 — à partir de 7h
Randonnée La Giéroise avec le Cyclo Club

samedi 28
Stade Paul-Bourgeat : **90e anniversaire** de l'affiliation de l'USG à la FFF

samedi 28 — de 13h30 à 17h
Parc Charly-Guibbaud : **kermesse** du Sou des Ecoles laïques

samedi 28 — 19h30
Laussy : **théâtre** avec les Ateliers du Nid

JUILLET 2025

mercredi 2 — de 8h30 à 10h
Place de la République : **permanence des élus sans rendez-vous**

mercredi 2 — 18h
Bibliothèque : **cercle de lecture adultes**

vendredi 4 — de 13h30 à 15h30
Esplanade : **collecte de vêtements** La Remise

vendredi 4 — de 16h à 19h30
Place de la République : **les Vendredis Artisans et Gourmands**

vendredi 4 et samedi 5
1er **Belledonne Trad Festival**

LE rendez-vous !

L'Association des Centres de Loisirs (ACL) de Grenoble, sur laquelle la commune s'appuie depuis des années pour la gestion au quotidien des secteurs de la jeunesse et des loisirs pour les enfants, organise une grande manifestation pour faire connaître ses activités. "**L'ACL en fête**" se déroulera au clos d'Espiés, là où est accueilli le centre aéré ; au programme : des animations, des spectacles et de la musique avec les Fanfarons. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer toutes les équipes qui travaillent à Gières.

Samedi 17 mai, de 14h à 18h au Clos d'Espiès